

13. Les Chefs d'Etat réitèrent leur appel au Conseil de Sécurité des Nations Unies à examiner favorablement leur requête de placer la Force conjointe du G5 Sahel sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Ils plaident en faveur d'une coopération plus étroite entre le G5 Sahel et les Nations Unies et saluent, à cet égard, l'engagement et le soutien constants du Secrétaire Général de l'ONU aux efforts du G5 Sahel.
14. Les Chefs d'Etat se félicitent de la réussite de la Conférence de coordination des partenaires et bailleurs de fonds du G5 sahel pour le financement du Programme d'investissements prioritaires (PIP) première phase 2019-2021, tenue le 06 décembre 2018 à Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie. Ils remercient tous les partenaires pour les intentions de financement exprimées et les exhortent à concrétiser leurs engagements.
15. Les Chefs d'Etat se félicitent également de la synergie qui se met en place à tous les niveaux entre le G5 Sahel et l'Alliance Sahel permettant d'assurer la mise en cohérence des projets de l'Alliance avec ceux du Programme d'Investissements Prioritaires.
16. Les Chefs d'Etat saluent l'engagement de l'Union Européenne et de l'Alliance Sahel pour le financement du Programme de développement d'urgence (PDU) et les encouragent à accélérer la mise à disposition des fonds annoncés.
17. Les Chefs d'Etat se félicitent des progrès dans l'opérationnalisation de la Force conjointe et s'engagent à la rendre pleinement opérationnelle dans les meilleurs délais. Ils réaffirment leur volonté de mobiliser davantage de ressources internes à son profit.
18. Après avoir pris connaissance du relevé de conclusions de la 5<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Ouagadougou le 03 février 2019, les Chefs d'Etat :
  - **Décident** de l'implantation du **Centre Sahélien d'Analyse des Menaces et d'Alertes Précoces (CSAMAP)** à Ouagadougou, à l'image du Collège de